



2^{me} Année. — N° 11.

Janvier 1912.

LE MONDE



Psychique

REVUE MENSUELLE

de "l'Institut de Recherches Psychiques de France"

Pour l'Étude expérimentale des PHÉNOMÈNES SPIRITÉS

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE

M. ALBERT de ROCHAS

Ancien Administrateur de l'École Polytechnique

5, RUE NICOLAS FLAMEL, PARIS (4^E AR.)

Directeur - Fondateur :

L. LEFRANC

Chef des Travaux de l'Institut de Recherches Psychiques de France

Rédacteur en Chef :

Ch. LANCELIN

Président de l'Institut de Recherches Psychiques de France

Le Numéro : 1 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

5. — Rue Nicolas Flamel. — PARIS (4^e Arr.)

1911

LE "MONDE PSYCHIQUE"

Revue de Psychologie expérimentale appliquée aux Sciences spirites

La Revue le **Monde Psychique**, organe de l'Institut de Recherches Psychiques de France, enregistre toutes les recherches expérimentales des différentes branches de la science, pouvant apporter quelques probabilités en vue d'établir la Survie de l'Homme, la Réincarnation et autres questions connexes.

Le **Monde Psychique** reçoit toutes les communications concernant la *Physiologie*, la *Psychologie*, la *Pathologie*, la *Psychiatrie*, l'*Hypnotisme*, le *Magnétisme* et les *Phénomènes dits spirites*, les examine expérimentalement, dans la mesure du possible, en présence de ses adhérents.

Adresser les titres des communications à M. LEFRANC, Chef des Travaux à l'*Institut de Recherches Psychiques de France*, 3, rue Nicolas-Flamel.

SOMMAIRE

	PAGES
I. — Travaux de l'Institut de Recherches psychiques de France.	
1. Les vies successives, du Colonel de Rochas. Ch. LANCELIN	321
2. La séance du 8 décembre 1911, par LA DIRECTION.....	325
3. Nouvelles recherches sur les « Corps fluidiques » par L. LEFRANC.....	326
4. Méthode de dédoublement personnel (suite), par Ch. LANCELIN.....	332
II. — Travaux généraux et recherches particulières	
1. A propos de la guérison à distance, par E. BOSC.....	335
2. Le problème de la Réincarnation [suite], par L. LEFRANC.....	336
3. Spiritisme et Métaphysique, par J. RAPICAULT.....	339
4. Le Spiritisme en Chine, par Ch. PETTIT.....	342
III. — Recueil de faits.	
1. Rapport sur une expérience récente, par D. CALDINE....	344
2. Une séance au cercle central Liégeois, par A. HENRION.	348
3. Une scène de mort vue à distance.....	348
4. Souvenirs d'un occultiste :	
a. — Un rêve réaliste.....	349
b. — Un message de mort.....	351
V. — Bibliographie.	

ABONNEMENT ANNUEL

Paris-Seine.....	10 francs
Départements.....	11 »
Etranger.....	13 »

Prix du Numéro : 1 franc.

LE
Monde Psychique

ORGANE MENSUEL

de " l'Institut de Recherches Psychiques de France "

pour l'étude expérimentale

des PHÉNOMÈNES SPIRITES

La reproduction des illustrations du « Monde Psychique » est interdite, à moins d'entente spéciale avec le Directeur.
La reproduction des articles non illustrés est soumise à l'obligation de l'indication d'origine.

Travaux de l'Institut de Recherches Psychiques de France

Les vies successives

Documents pour l'étude de cette question, par A. de Rochas.

L'apparition d'un nouveau livre du Col. de Rochas est, dans le monde du psychisme, un événement trop important pour qu'il suffise de le mentionner dans un coin quelconque de bibliographie...

Voici bientôt quarante ans que je m'occupe de ces études spéciales qui, sorties du vieil occultisme, ont précisément pour but de désoccuper l'occulte, et, dans cette longue période d'expériences et de méditations, le Col. A. de Rochas a marqué, pour moi, l'inauguration d'un stade particulier de recherches, dirigé mon esprit dans une voie toute nouvelle, et ouvert à mes vues des horizons jusqu'alors inexplorés, jusqu'alors insoupçonnés. Il en fut de même, je le sais, pour beaucoup d'hommes qui, comme moi, sollicitaient l'étude des choses mystérieuses : de là, la place qu'il occupe au premier rang parmi nous.

Pendant des années j'avais lu et médité les maîtres passés de l'occultisme, j'avais lu et médité les maîtres nouveaux du spiri-

tisme qui s'élevait. Partout, ici comme là, j'avais rencontré des faits dont mon expérience personnelle me démontrait la réalité, et j'avais suivi des séries de déductions acceptables au point de vue logique ; mais nul ne m'expliquait le mécanisme des faits ; mais ces déductions manquaient de certitude à leur origine : en un mot la base scientifique de ces études, le lien qui les rattachait à la science normale nous manquaient encore. Certes la science normale renferme nombre d'erreurs, et ses théories, de jour en jour, sont bien variables ; encore faut-il reconnaître que s'éloigner d'elle, que procéder sans son aide, c'est se condamner volontairement à l'erreur, c'est s'engager dans les ténèbres en éteignant le seul flambeau qui puisse éclairer l'inconnu et faire soupçonner ce qui, au premier abord, semble être l'inconnaissable.

C'est alors que parurent, du Col. de Rochas, l'*Extériorisation de la sensibilité* et l'*Extériorisation de la motricité*. On se rappelle la sensation profonde que produisit l'apparition de ces deux ouvrages : — Enfin ! Il y avait donc un homme qui avait découvert le lien unissant la science à l'occultisme, un homme de qui les travaux *scientifiaient* l'étude du mystère ! Pour moi particulièrement, la lecture de ces œuvres fut une véritable révélation. J'étudiai alors ses travaux antérieurs, et, sans avoir encore l'honneur de connaître personnellement le Col. de Rochas, je compris en lui un scientifique de premier ordre, qui, avant de s'engager sur un terrain dangereux en avait jalonné préalablement les voies d'accès et ne s'avancait qu'avec la plus extrême prudence, en assurant chacun de ses pas, dans cette « quête du Graal », dans cette marche au mystère. Et, dès lors, il fut mon guide — comme il fut celui de la plupart des esprits que sollicite l'étude — scientifiquement comprise — de ces matières.

En effet, son *Extériorisation de la motricité* nous ouvrait la voie du spiritisme scientifique étudié par l'expérimentation des forces animiques encore bien peu connues et vers lesquelles son expérimentation des procédés magnétiques nous donnait un large accès.

Son *Extériorisation de la sensibilité* nous montrait comment, toujours par les procédés magnétiques, on arrive à dissocier le sujet vivant pour en extraire le fantôme. Et l'horizon d'études qu'ouvrait cet ouvrage était d'autant plus large que, quand il fut reconnu que le fantôme du décédé ne diffère nullement du fan-

tôme de vivant éloigné du corps physique, il fut alors facile de scruter l'un en opérant sur l'autre, non pas par observation mais par expérience, non plus par hasard mais à volonté.

La caractéristique de ces deux œuvres fut surtout d'avoir réalisé pratiquement la théorie posée par Carl du Prel quand il dit quelque part (je cite de mémoire) : « le sujet magnétique mis en état de sommeil devient un véritable esprit désincarné ». Et c'est en cela surtout que les études du Colonel de Rochas ont fait faire un pas énorme à la désoccultation de l'occulte en permettant d'appliquer à ce genre de recherches une méthode d'investigation et d'expérimentation absolument *scientifique* — qu'il me soit permis d'appuyer sur ce mot, malgré que les théories du magnétisme ne soient pas encore admises par tous les scientifiques officiels.

Or, voici qu'aujourd'hui paraît un nouveau livre du colonel de Rochas : *les Vies successives*... quel haut enseignement ressort de ce nouvel ouvrage ? C'est ce que je vais voir rapidement.

Lorsque l'on place un sujet magnétique dans un certain état de sommeil et qu'on lui demande : « Que faisiez-vous il y a huit jours à cette heure-ci ? » Le sujet ne répond pas : « Je *faisais* ceci » — il répond : « Je *fais* ceci ». Il n'y a donc pas *souvenir* en pareil cas, mais *régression de la mémoire* ; en d'autres termes, le sujet ne se rappelle pas, mais il est *replacé* à l'époque indiquée.

Cette simple remarque a été, pour le colonel de Rochas le point de départ d'une découverte absolument supérieure ; il a *replacé, situé*, le sujet à dix, vingt, trente ans en arrière ; il en a fait un petit enfant, un bébé vagissant... Puis il l'a *situé* antérieurement à la naissance, en lui faisant remonter sa vie utérine, où le sujet prenait, en rétrogradant, les positions diverses du fœtus ; enfin, il l'a *situé* avant la conception, et de la sorte a pu étudier ce qui se passe pour l'esprit non incarné. Remontant plus loin, il lui a fait revivre ses vies antérieures... Le résultat acquis peut être tenu pour énorme, non pas seulement par lui-même, mais par les voies qu'il ouvre à l'exploration des antériorités de l'être vivant.

Il est certain qu'à l'heure actuelle une telle source de documentation ne peut-être reçue qu'avec les plus extrêmes précautions, que le sujet peut commettre des erreurs, qu'en un mot il ne faut marcher qu'avec prudence sur ce terrain nouveau, mais quoi ! est-ce que Galvani, quand on le ridiculisait en l'affublant du titre de « Maître à danser des grenouilles » parce qu'il venait de découvrir le dyna-

même le plus puissant de notre époque, est-ce que Galvani, dis-je, prévoyait le télégraphe et les accumulateurs ? Evidemment non ! Tout, en science, est affaire de temps et de recherches — Laissons donc faire le temps, étudier les chercheurs, et bornons-nous à constater qu'un principe nouveau vient d'être posé, dont les conséquences sont, dès à présent, incalculables.

Quelques lecteurs peut-être s'étonneront de l'assurance avec laquelle je parle du principe nouveau posé par le Colonel de Rochas... Je les prierai de se rappeler ce que je viens de dire, que, en fait de découvertes, il faut laisser se développer l'avenir et les recherches ultérieures ; or, à l'*Institut de Recherches Psychiques de France*, nous avons repris les expériences du Colonel de Rochas, et M. Lefranc — avec Mme Lambert comme sujet — est arrivé à des résultats identiques. Nous avons de plus fait d'autres expériences, qui nous ont mis en parfait accord avec les observations, citées, des Drs Bain et Sollier et celles résultant du cas — toujours cité, — de M. Cottin. C'est donc en pleine connaissance de cause que je me montre aussi affirmatif — et à bon droit, semble-t-il, puisque je m'appuie sur des expériences toutes récentes, faites en dehors du Colonel de Rochas et qui ont confirmé la plupart de ses conclusions.

Je n'analyserai pas par le menu les 500 pages de cet ouvrage qui est divisée en quatre parties : 1° *Croyances antiques et raisonnements modernes* qui sont en quelque sorte, l'armature de l'œuvre ; 2° *Expériences magnétiques*, étude des procédés et des résultats ; 3° *Les Phénomènes analogues* qui viennent à l'appui de la précédente partie ; 4° et enfin les *Objections et hypothèses* qui en sont la discussion scientifique et morale ; je me contenterai de dire qu'un grand pas vient d'être fait, par le savant de premier ordre qu'est le Colonel de Rochas, dans la voie suivie par lui de la désoccultation de l'occulte, et je m'appuierai sur nos expériences personnelles poursuivies à l'*Institut des Recherches Psychiques de France* pour affirmer que, quand le principe posé par son éminent président d'honneur sera définitivement affirmé, le monde sera surpris des énormes conséquences qui doivent inévitablement en résulter.

CHARLES LANCELIN.

La Séance du 8 Décembre 1911

Le vendredi, 8 décembre dernier, fut jour de fête pour l'*Institut de Recherches Psychiques de France*, que présidait, pour la première fois depuis sa fondation, le Colonel A. de Rochas, son président d'honneur que son état de santé avait tenu jusqu'alors éloigné de Paris.

La séance a été ouverte par une allocution du président effectif souhaitant au président d'honneur la bienvenue en ce groupement qui s'inspire dans ses théories scientifiques et se compose de ses disciples. M. de Rochas a répondu par quelques mots de sympathie qui ont été vivement applaudis par les assistants.

M. L. Lefranc a donné une conférence sur la *Régression de la Mémoire*, qui a été suivie d'une expérience poussée très loin — avec Madame Lambert comme sujet — et à laquelle le Colonel de Rochas a pris part personnellement à plusieurs reprises pour confirmer les recherches particulières de M. Lefranc.

Enfin, avant la clôture de la séance, l'aimable maîtresse de la maison, Madame Lefranc, a présenté au Colonel A. de Rochas — sans oublier son ancien principal sujet, Madame Lambert, qui est maintenant le principal et dévoué sujet de l'*Institut des Recherches Psychiques de France* — des gerbes de fleurs que leur offraient à cette occasion nos sociétaires.

Fête intime — fête charmante — et qui laissera des souvenirs.

LA DIRECTION.



Nouvelles recherches sur les « Corps fluidiques » de l'Homme

On ne saurait négliger aucune méthode précise dans le but de définir le rôle des corps fluidiques dans les phénomènes de la vie, que je me propose d'étudier ici.

Pour ce faire, il est une méthode qui m'a paru excellente : c'est la mesure des sensations, particulièrement de celles des organes sensoriels de relation. Cette étude chez un sujet normal n'est d'aucune utilité, tandis qu'elle acquiert une réelle valeur chez un sujet anormal, c'est-à-dire un sujet endormi à l'aide de passes magnétiques. Il nous faut d'abord définir la question capitale qui — aucun expérimentateur ne me démentira — est celle-ci :

— Lorsqu'un sujet est endormi, il réalise dans ses divers états de sommeil une anesthésie tactile et une certaine anesthésie des organes sensoriels. Ainsi, quand un opérateur dit à son sujet « qu'il est insensible, qu'il ne sentira pas l'épingle qu'on lui enfoncera dans les muscles », croyez-vous que le sujet ne sente absolument rien ? souvenez-vous de l'individu curarisé, qui voit tout, sent tout, et ne peut faire un mouvement pour se délivrer. La même situation est réalisée chez l'individu suggestionné : il ne semble éprouver aucune sensation puisque, étant réveillé, il ne se souvient de rien ; c'est là une erreur classique. Si nous pratiquons le point de la mémoire (1), le sujet revivra toutes les sensations procurées dans le but contraire, c'est-à-dire dans le but de démontrer qu'aucune sensation n'est perçue. Ainsi le sujet endormi a bien enregistré les sensations, tout comme à l'état de veille, et l'insensibilité générale du sujet devient, par ces faits, illusoire ; pour que cette insensibilité soit réelle, il nous faudra plonger le sujet dans un état de dédoublement, état caractérisé par une exté-

(1) Pour réveiller les souvenirs de ce qui s'est passé dans le sommeil magnétique, il suffit de presser un point situé sur le milieu du front du sujet. (*Les États profonds de l'hypnose. Note sur la mémoire somnambulique*, par A. de Rochas.)

riorisation générale des corps fluidiques (1) du sujet ; celui-ci devient alors réellement insensible : on peut le taillader, aucune sensation ne sera enregistrée, ce qui nous donne une preuve que les corps fluidiques dont on a voulu ces temps derniers, nier l'existence, en prétendant ne voir en eux qu'une hyperesthésie de la sensibilité et des organes sensoriels, sont bien extériorisés, localisés dans l'espace. En vue de démontrer la fausseté de ces allégations nous avons employé, pour ces recherches, les mêmes mesures des processus psychiques appliqués à un sujet normal, mais plongé successivement dans les diverses phases du sommeil provoqué ; la marche des opérations ne sera pas décrite ; nous ne ferons connaître que les résultats d'ensemble.

Voici la mesure des sensations appliquées (2) :

1. Sensations musculaires.
2. Sensations tactiles (pression).
3. Sensations tactiles (douloureuses).
4. Sensations thermiques.
5. Sensations thermiques (douloureuses).
6. Sensations thermiques (des formes).
7. Sensations olfactives.
8. Sensations gustatives.
9. Sensations auditives.
10. Sensations visuelles (sens lumineux).
11. » » (sens des couleurs).
12. » » (sens des formes).

Notre but a été de savoir si les diverses sensations précitées sont perçues par le sujet dans l'état de crédulité — l'état cataleptique — l'état somnambulique (lucidité) — l'état léthargique — et l'état de dédoublement, malgré l'apparence d'insensibilité générale ; de plus, il s'agissait de savoir dans quel état il y a eu :

a — Minimum moyen de la sensation (connaissance de l'excitation moyenne la plus faible sentie).

b — Minimum moyen de la perception (reconnaissance de l'excitation moyenne la plus faible perçue).

(4) Voir les N° 1, 2, 3 du *du Monde Psychique*.

(2) Technique de psychologie expérimentale par les D^{rs} Toulouse, Vaschide et Piéron.

c — Minimum de certitude de la sensation (excitation la plus faible constamment sentie).

d — Minimum de certitude de la perception (excitation la plus faible constamment perçue).

Comme nous l'avons dit plus haut, une fois toutes ces opérations sur les sens terminées dans les cinq états précités, nous avons fait au sujet le point de la mémoire et classé toutes ses sensations chronologiquement ; mais avant de donner les résultats il est nécessaire de faire connaître la méthode que nous avons appliquée à ce genre de recherches.

Sensation musculaire. — L'acuité de la sensibilité musculaire est mesurée par le plus petit rapport entre deux seaux en cuivre de volume et de forme semblables, dont l'un, l'étalon, conserve un poids constant, et dont l'autre reçoit des rondelles qui élèvent son poids progressivement ; ces seaux après avoir été suspendus à un bras ou à un doigt immobilisé durant 5 secondes, sont différenciés. Les seaux présentés ont été les poids suivants : 1° 10 gr., 100 gr., 200 gr., 500 gr., 1 kilog.

Sensibilité tactile à la pression. — Le tact nous renseigne sur le poids et la forme des objets. Cette sensibilité est particulièrement développée sur la peau et sur les muqueuses dans leurs parties externes ou dans les régions situées à l'entrée des cavités.

Comme esthésiomètres nous nous sommes servi d'aiguilles en acier dont les extrémités présentent des surfaces circulaires ayant 1/10 de millimètre de diamètre, et dont les poids différents résultent du diamètre et de la longueur. Les poids des aiguilles appliquées ont été de 0 gr. 50, 1 gr., 2 gr., 5 gr.

Sensibilité à la température. — Le thermo-esthésiomètre se compose d'un flacon compte-gouttes rempli d'eau et muni d'un thermomètre. Pour le minimum perceptible de la sensibilité à la chaleur, on élève progressivement au bain-marie la température de l'eau, et l'on note le degré où le sujet a une impression de chaleur. Pour la sensibilité au froid on laisse refroidir le liquide et l'on note le degré où le sujet a une sensation de froid. La température de la peau étant 30° si le sujet accuse une sensation de 31° c'est 1 degré qui répond à la sensibilité thermique.

Sensibilité tactile aux formes. — Lorsque des objets extérieurs reposent sur notre peau, nous apprécions leurs formes par les

pressions qu'ils exercent. Dans nos expériences, les objets employés sont des corps géométriques, des carrés des rectangles, des triangles et des cercles. On les chauffe à la température du sujet et on les pose sur une surface cutanée immobile

Sensibilité olfactive. — I. L'acuité de la sensibilité olfactive est mesurée par le titre de la plus faible solution d'un volume de 15 centim. cubes d'eau camphrée contenue dans un tube de verre, ayant un diamètre extérieur de 0^m 02 et une hauteur intérieure de 0^m 05, qui est présenté, en dehors de la vue du sujet, durant 5 secondes, et au cours d'une aspiration d'une amplitude moyenne.

II. La perceptivité des odeurs est mesurée, dans les mêmes conditions, par le nombre de solutions ou mélanges aqueux, à des titres déterminés, de corps odorants familiers (eau de fleur d'orange, eau de rose, eau camphrée) qui sont reconnus par le sujet.

III. L'acuité de la sensibilité non olfactive de la muqueuse pituitaire est mesurée dans les mêmes conditions, par le titre de la plus faible solution aqueuse d'ammoniaque à 22° qui détermine une sensation ou une perception. Dans l'appareil, l'eau camphrée est divisée en solutions décimales de séries (de 1 pour 100.000.000 à 1 pour 1.00) et en solutions divisionnaires (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 pour 1.000.000, pour 100.000, pour 10.000).

Sensibilité gustative. — Le chlorure de sodium a été choisi pour les saveurs salées, la saccharose pour les saveurs sucrées, le chlorhydrate de quinine pour les saveurs amères, et l'acide citrique pour les saveurs acides ; ces corps sont solubles dans l'eau à 1 pour 10. Chacun est dilué à 1 pour 10, à 1 pour 100, à 1 pour 1.000 etc...., ensuite chacune de ces solutions de séries est divisée en 9 plus faibles et donne des solutions divisionnaires à 1, 2, 3,...., 9 pour 100, etc....

Nous commençons par des gouttes qui, par leur dilution, provoquent des excitations gustatives au-dessous du minimum perceptible (solution salée à 1 pour 10.000, solution sucrée à 1 pour 10.000 etc....)

Sensibilité visuelles aux couleurs. — Notre méthode consiste à faire des solutions de plus en plus concentrées de corps cristallisés (couleurs d'aniline). Les produits chimiques choisis sont :

Violet C — solution à 1 pour 10.000.

Indigo { Violet.
Bleu. à — solution à 1 pour 10.000.

Bleu de méthylène 4 B 2 E cristaux, à solution à 1 pour 200.

Vert brillant — solution à 1 pour 10.000.

Jaune. Acide picrique — solution à 1 pour 200:

Orangé — Solution à 1 pour 2.000.

Rouge — safranine — solution à 1 pour 1.000.

I. — L'acuité de la sensibilité visuelle à une couleur est mesurée par le titre de la solution aqueuse la plus faible d'un corps colorant défini, placée au *punctum proximum* du sujet et vue sur un fond blanc durant 5 secondes.

II. — La perceptivité des couleurs est mesurée dans les mêmes conditions.

III. — La mesure des minima différentiels est l'intensité de coloration des solutions qui croît dans chaque série par 1/100, par rapport à la solution initiale prise comme étalon.

Dans l'appareil chaque eau colorée est divisée en solutions décimales de séries (1 pour 100.000.000.000 à 1 pour 1.000) et en solutions divisionnaires (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 pour 10.000, pour 100.000, pour 100.000.000, etc...) Les solutions de séries sont numérotées dans l'ordre du spectre ; à partir du violet : C. 1, C. 2, C. 3, etc..., et les solutions divisionnaires ; C. 1, 1. C. 1, 2. etc...

Nous arrêtons ici cette longue description. elle était nécessaire pour bien faire comprendre l'application des appareils propres à déterminer diverses sensations. Quelques conseils ont été donnés aux sujets sur le mode de parole déterminé pendant les expériences. Par exemple :

Sentez-vous que l'on vous touche ?

Sentez-vous une saveur ou une odeur ?

Si vous ne sentez rien, vous ne direz rien. Si vous sentez une odeur sans la déterminer, vous dites : *une odeur* ; enfin si vous la reconnaissez, vous la nommerez.

Le sujet est alors placé dans l'état de crédulité à l'aide de passes magnétiques ; l'anesthésie cutanée est complète ; les autres sens restent ouverts ; nous appliquons les méthodes de sensa-

tions musculaires, tactiles (pression), thermiques, des formes : le sujet nous dit ne rien ressentir.

Dans l'état cataleptique, l'anesthésie cutanée est complète ; les sens sont fermés ; nous appliquons de nouveau toutes les méthodes de sensation. Dans l'état somnambulique, (phase de lucidité), l'anesthésie cutanée est toujours complète ; les douze méthodes sont appliquées.

Dans l'état léthargique, mêmes opérations.

Après cet état, le fantôme est extrait du sujet ; il se trouve placé à sa gauche. Nous pratiquons sur le corps du sujet les mêmes opérations que précédemment.

Le sujet est ensuite réveillé, aucun souvenir des opérations pratiquées sur lui ne persiste. ce qui pourrait faire croire à l'anesthésie réelle. Nous touchons le point de la mémoire du sujet, et chronologiquement le sujet retrace toutes les opérations, depuis l'état de crédulité jusqu'au dédoublement ; de plus nous avons pu nous rendre compte que la sensibilité n'était pas abolie, puisque nous avons pu établir dans chaque état, le minimum de l'excitation la plus faible sentie, sauf dans l'état de dédoublement où il n'y avait aucune sensibilité dans le corps du sujet, puisque celle-ci formait en totalité le fantôme.

Il serait oiseux de retracer ici toutes les courbes des douze formes de sensibilité ; il suffit de résumer la question : le minimum de la perception, la plus faible sentie, s'est trouvée dans l'état de lucidité, surtout pour la sensibilité olfactive, où des solutions à 1 pour 100.000.000 ont été perçus, puis vient l'état de crédulité et en dernier l'état léthargique.

Aucune sensation n'a été enregistrée dans l'état de dédoublement, ce qui vient prouver d'une manière objective l'existence du fantôme extériorisé, et non une hyperesthésie de la sensibilité générale et sensorielle.



Chef des Travaux à l'Institut de Recherches Psychiques de France.

Méthode de dédoublement personnel

DEUXIÈME PARTIE

Théorie

IV

Constitution occulte de l'être humain

(SUITE)

Ainsi, l'homme est tri-un : par son esprit, il vit sur le plan divin et entre en communion avec l'âme de l'univers dont il prend conscience dans certains états (prière, extase, etc) ; par son corps astral, il vit sur le plan intermédiaire, et il en est conscient par certains phénomènes (voyance, pressentiment etc) ; enfin par son corps physique, il vit sur le plan matériel, et lorsqu'il se désagrège, tout retourne à son plan naturel : le corps physique à la matière, et le corps astral au plan supérieur, entraînant avec soi l'esprit qui s'élève et qui retournera un jour, après des incarnations et des avatars sans nombre, vers la source dont il émane : Pour s'y fondre, suivant les grandes croyances orientales ? — Pour y garder son individualité selon les religions de l'Occident ? Ceci est le secret du mystère et nous n'avons pas à le scruter ici. Il nous suffit, pour l'instant, de savoir que le corps astral du vivant n'existe qu'accidentellement dans la matière et vit surtout sur le plan astral d'où il émane et où il a une tendance constante à retourner dès que l'occasion lui en est offerte, c'est-à-dire lorsque le corps matériel n'a plus momentanément besoin de lui (sommeil, somnambulisme, catalepsie, etc). Ceci est une donnée à retenir, car nous trouverons son application plus loin, en étudiant la façon de dégager le corps astral de l'organisme physique.

Les trois éléments constitutifs du vivant peuvent être considérés comme ayant leur siège (je parle en théorie, car pratiquement, je le répète, ils s'interpénètrent l'un l'autre), savoir : la partie physi-

que dans le ventre ; la partie astrale dans la poitrine ; et la partie spirituelle dans la tête.

En effet, le ventre produit la vie matérielle (qui est la base de l'être vivant) par la digestion dont le principal résultat est la fabrication du sang (1) ; ce sang, véhicule de la vie physique, va la porter à tous les appareils et organes, où elle se modifie, devenant ici *vie physique cérébrale*, là *vie physique cardiaque*, ailleurs *vie physique nerveuse, musculaire*, etc.

La vie physique suffit à certains de ces organes ; mais il en est d'autres qui l'affinent, en quelque sorte, comme le système nerveux, pour en faire de la vie d'essence supérieure, c'est-à-dire astrale (2). Cette vie astrale est entretenue dans la poitrine par le jeu des poumons qui puisent dans l'espace une vie supérieure destinée à la fois à entretenir la vie astrale déjà formée, et à en recréer de nouvelle par l'épuration du sang : mais le travail vital tend lui-même à sublimer l'énergie supérieure ainsi produite ; si les nerfs moteurs n'ont à accomplir qu'un travail presque purement mécanique, il n'en est déjà plus de même pour les nerfs sensitifs, et si, l'on remonte à la substance cérébrale, on y trouve une énergie très affinée et appropriée au travail mental (3) : c'est pour quoi l'on regarde le cerveau comme siège physique de l'esprit (4).

Ainsi, la base du corps astral dans le corps physique, c'est le système nerveux.

« Nous avons vu, dit Papus (5), que la matière produite par le ventre servait uniquement de support à cette force que la poitrine

(1) J'avertis le lecteur que je n'ai pas la prétention d'écrire ici un traité de physiologie ; de même que plus haut j'ai résumé en un trait les phénomènes d'invololution de l'esprit, de sa prise de contact avec la vie physique, etc., de même, ici, je n'entre pas dans le détail des phénomènes physiologiques : je me contente de faire comprendre ces phénomènes, dans leur processus général, ainsi que la façon dont ils se relient les uns aux autres, comme en un schéma simplifié pour mieux faire saisir l'ensemble des faits.

(2) Dans la réalité, le corps astral possède sa vie propre ; mais il serait sans action sur le corps physique si la vie nerveuse était suspendue, de même que le corps physique, privé de neuricité ne pourrait réagir sur le corps astral. Le système nerveux peut donc être considéré comme la base matérielle du corps astral.

(3) Physiologiquement, le travail de la pensée se traduit par la destruction de cellules cérébrales.

(4) L'esprit possède aussi un autre siège, secondaire, le cœur : nous n'avons pas à nous en occuper ici.

(5) *Traité méthodique de science occulte*, 1 fort vol. in-8, Paris 1891.

va puiser dans l'atmosphère extérieure et qui constitue la vie (1).

« De même, ce corps astral, produit ultime de la poitrine, sert de support à quelque chose qui vient directement de l'extérieur, mais dans un plan différent du plan matériel ; ce quelque chose est ce qui fait que nous avons des pressentiments, que l'amour ou la haine dilatent ou contractent notre cœur (2), en un mot, que nous sommes passionnés.

« Cet élément nouveau localisé non plus dans le ganglion mais dans les plexus (réunion de ganglions) voisins du cœur, c'est le quatrième principe, l'âme animale, *Kama Rupa* ; c'est là que siège l'instinct. Ce principe est plus développé chez les animaux que chez l'homme, plus chez l'homme inculte que chez l'homme instruit. L'anatomie comparée vient encore nous montrer la réalité de ceci par le nombre de ganglions abdominaux et thoraciques qui forment les véritables cerveaux des animaux inférieurs, surtout des insectes.

CH. LANCELIN.

(à suivre)

(1) La pauvreté de notre langue et le désir que j'ai d'être clair avant tout, peuvent amener ici une confusion. Il existe plusieurs sortes de vie qui ont chacune son nom technique particulier dans les philosophies hindoue et hébraïque. Ce que j'ai appelé plus haut la vie c'est la vie purement matérielle et physique, comprise dans un sens général, la vitalité ; la vie dont parle ici Papus, c'est la vie animale qui n'existe pas chez les êtres inférieurs, plantes, minéraux, etc. (C. L.)

(2) La réalité de cette influence morale sur le physique a été prouvée par Claude Bernard, *Science expérimentale* (PAPUS).

Tous les lecteurs qui s'intéressent aux sciences psychiques, sont priés de bien vouloir nous transmettre les documents qu'ils pourraient avoir ou se procurer concernant :

Les dédoublements du corps vivant, Apparitions de défunts après la mort, Télépathie, Photographies présentant un caractère anormal et inexplicable, Cas de réincarnation, etc... Prière de signaler les cas qu'ils auraient dûment constatés, à M. Lefranc, 5, rue Nicolas-Flamel, Paris (4^e).

TRAVAUX GÉNÉRAUX ET RECHERCHES PARTICULIÈRES

A PROPOS DE LA GUÉRISON A DISTANCE

Même après la découverte et l'emploi de la télégraphie sans fil, on discute, dans notre beau pays de France, à perte de vue sur la guérison à distance, ce qui prouve, qu'on ne sait pas encore ce qu'est le fluide magnétique ; sans cela on comprendrait les ondulations au loin par vibration de ce fluide.

Or, tandis que nous discutons encore, aux Etats-Unis, l'une des formes des plus intéressantes de l'activité spiritualiste est précisément la guérison à distance.

On a même créé une Société : *Christians Scientists*, dans le but de guérir les maladies, par une simple *cure psychique*, par suggestion, et cette société guérit, chez elle et à distance, les malades qui se confient à son attention.

Malheureusement, les *Scientists*, en véritables *Initiés*, cachent leur œuvres ; ils font le bien et ne le disent pas. Ce qui n'empêche pas qu'ils obtiennent de merveilleux résultats qui se chiffrent par milliers. Ils écartent toute idée de mal, en fixant leur pensée sur le bien. Et, fait qui pourra paraître curieux, incroyable même au vulgaire, c'est qu'ils deviennent capables de produire une plus grande somme de travail physique et intellectuel ; en outre leur santé s'affermie et s'améliore, ce qui témoigne bien que la cure qu'ils obtiennent pour leur malade est d'origine magnétique. Ce qui prouve encore cette dernière supposition, c'est que quand un *Christian scientist* opère une guérison, le patient, pour peu qu'il soit sensitif, sent un courant chaud ou froid traverser tout son corps de la tête aux pieds. Une fois guéri, par ce courant magnétique, d'une maladie quelconque, il n'y a jamais récurrence. Voilà un fait qui mérite d'attirer l'attention !

Nous ne connaissons guère en France, de pareils Thérapeutes, que le zouave Jacob à Paris, et Philippe et A. Bouvier, ces derniers à Lyon. Philippe est mort, mais A. Bouvier opère toujours ses belles cures et fait beaucoup de bien, en dépit de la Faculté. (1)

ERNEST BOSCH.

(1) Il existe à Paris même une société de « Chrétiens scientifiques », fondée par Mary Baker Eddy, et dont le siège est, croyons nous 12, rue de Magellan. Ces chrétiens scientifiques se rattachent-ils aux *Christian Scientists* d'Amérique dont parle notre collaborateur ? nous l'ignorons. (Note de la rédaction).

LE PROBLÈME DE LA RÉINCARNATION

(suite)

DEUXIÈME PARTIE

F. — Mes expériences sur la régression de la mémoire avec Mme Lambert

Deuxième expérience

Ce nouveau schéma des états de l'hypnose est nécessaire pour bien faire comprendre que le sujet en état de lucidité ou astral est mieux placé pour effectuer son retour dans le passé ; sans cette précaution, le *moi* astral serait obligé de revenir en arrière en traînant avec lui le *moi* odique, ce qui ne peut avoir lieu ; en tous cas l'expérience est là pour constater que la régression se fait beaucoup mieux lorsque le point de départ a lieu de l'état de lucidité. Je n'ai obtenu aucun résultat appréciable lorsque j'ai appliqué les passes transversables dans l'état de veille ou dans les premiers états du sommeil. Je pense que le lecteur saisira de lui-même, après cette description sommaire des états de l'hypnose, l'avantage de l'état de lucidité dans lequel le sujet est placé tout d'abord afin d'obtenir la régression de la mémoire.

Une autre recherche s'impose après celle qui précède : c'est celle qui concerne l'attitude physique du sujet lorsqu'il se trouve placé une trentaine d'années en arrière ; il se courbe alors sur le côté droit, et cherche à rentrer en lui-même. A l'aide du procédé des points hypnogènes, il ne prend pas cette attitude ; dans le premier cas il y aurait donc suggestion et dans le second rien du tout ? cela est inadmissible. Dans l'un où il se voit petit, à deux ans par exemple, il peut se passer un phénomène d'auto-suggestion ; dans le second cas, le sujet s'est vu à l'âge de deux ans, mais il ne cherche pas à reprendre sa taille à cet âge, cela est logique ; aussi j'ai essayé de résoudre le problème de la façon suivante :

J'ai soumis Mme Lambert aux passes magnétiques, jusqu'au dédoublement de l'être humain, pour libérer le premier corps invisible. le corps odique tel que l'ont constaté M. A. de Rochas et M. Durville ainsi

que moi-même. Je dois répéter que ce corps odique ne peut s'éloigner du sujet ; il affecte la forme humaine : le sujet lui-même, ou plutôt la volonté du corps odique, n'exerce aucune action modificatrice sur sa forme ; il n'en est pas de même pour le corps astral : le *moi* astral peut lui faire prendre la forme qui lui plaît — c'est un point à retenir.

Ainsi me voici en présence du corps odique, dont le sujet ne peut, ni moi-même par affirmation, changer la forme. Je pratique les passes transversales de gauche à droite ; le sujet, dès les premières expériences, m'avait affirmé que ce corps diminuait de grandeur au fur et à mesure qu'il repassait dans sa jeunesse ; ne pouvant moi-même constater le fait, je me suis entouré de sujets sensitifs qui pouvaient voir le phénomène ; après plusieurs séances, ces sujets m'ont affirmé avoir vu le corps odique diminuer de grandeur, sous l'action des passes transversales, sans que le sujet dise un seul mot au sujet de son âge. Voilà donc une preuve que les corps invisibles régressent en même temps que s'opère la régression de la mémoire, et que les phénomènes précités ne sont pas dûs à une auto-suggestion de la part du sujet. J'ai, au point de vue objectif, recherché selon la méthode de de Rochas, la délimitation de la forme, qui s'est trouvée en concordance avec les dires des sujets sensitifs et de Mme Lambert.

Les passes transversales pratiquées de droite à gauche ramènent le sujet dans l'état présent.

Mais cette régression générale demande à être étudiée plus profondément : examinons d'abord les corps invisibles.

La matière et l'esprit peuvent-ils remonter le cours du temps, c'est-à-dire se replacer à une époque de vie soi-disant antérieure ? Le temps passé ne revient plus. Cependant, ne pourrait-il pas revenir ? Ce problème a été posé à l'occasion d'un travail publié par M. Breton sur la réversibilité de tout mouvement purement matériel (1). L'auteur part d'un théorème de mécanique qu'il énonce comme suit :

« Connaisant la série complète de tous les états successifs d'un système de corps, et ces états se suivant et s'engendrant dans un ordre déterminé, au passé qui fait fonction de cause, à l'avenir qui a le rang d'effet, considérons un de ces états successifs, et sans rien changer aux masses composantes, ni aux forces qui agissent entre ces masses, ni aux lois de ces forces, non plus qu'aux situations actuelles des masses dans l'espace, remplaçons chaque vitesse par une vitesse égale et contraire... Nous appellerons cela *révertir* toutes les vitesses : ce changement lui-même prendra le nom de réversion, et nous appellerons sa possibilité, réversibilité du mouvement du système... »

(1) Les Mondes, décembre 1875, cité par le P. Carbonnelle, 1 vol. p. 332. Les confins de la science et de la philosophie.

« Or, quand on aura opéré (non dans la réalité mais dans la pensée pure) la réversion des vitesses d'un système de corps, il s'agira de trouver, pour ce système ainsi réverti, la série complète de ses états futurs et passés : cette recherche sera-t-elle plus ou moins difficile que le problème correspondant pour les états successifs du même système non réverti ? Ni plus ni moins, et la solution complète de l'un de ces deux problèmes donnera celle de l'autre par un changement très simple, consistant, en termes techniques, à changer le signe algébrique du temps, à écrire : $-t$, au lieu de : $+t$, et réciproquement. C'est-à-dire que les deux séries complètes, d'états successifs du même système de corps, différeront seulement en ce que l'avenir deviendra passé, et que le passé deviendra futur. Ce sera la même série d'états successifs parcourue en sens inverse. La réversion des vitesses à une époque quelconque révertit simplement le temps ; la série primitive des états successifs et la série révertie ont, à tous les instants correspondants, les mêmes figures du système avec les mêmes vitesses égales et contraires, »

Le problème, on le voit, se trouve exposé en termes très précis. Dans la suite de son travail, M. Breton fait l'application de la théorie de la réversibilité au monde des êtres matériels et à celui des êtres vivants. Les difficultés d'une telle réversion dans la série des phénomènes purements matériels, lui paraissent tellement grandes qu'il la regarde comme irréalisable.

Dans le règne végétal, nous verrions, par la réversion, une poire tombée « qui se dépourrit, qui devient fruit mûr, qui se recolle à son arbre, puis, fruit vert, qui décroît et redevient fleur flétrie, puis fleur semblable à une fleur franchement éclosée, puis bouton de fleur, puis bourgeon à fruit, en même temps que ses matériaux repassent les uns à l'état d'acide carbonique et vapeur d'eau répandue dans l'air, les autres à l'état de sève, puis à celui d'humus ou d'engrais ».

Ce simple cas de réversion suffit à son avis, pour faire ressortir l'absurdité de l'hypothèse. Quoi qu'il en soit des diverses opinions sur la réversibilité du monde matériel, la question de la réversibilité du temps et des corps ne se trouve pas encore résolue ; et même, dans le cas d'une réversion de l'univers matériel, nous assisterions à une série de phénomènes en tout semblables aux phénomènes du passé.

L. Lejeune

Chef des Travaux à l'Institut de Recherches Psychiques de France.

SPIRITISME ET MÉTAPHYSIQUE

« L'homme diffère de l'animal, a dit Hegel, en ce qu'il a une religion ! » Quelle est donc cette religion ? Est-ce une de ces doctrines appelées soit catholicisme, soit judaïsme, soit protestantisme, soit enfin les différentes religions de l'Orient et de l'Occident, de l'Ancien Monde et du nouveau, qui toutes n'ont qu'une même parole à apposer aux contradictions : « Vous avez tort, nous seuls avons raison ! », en alléguant comme arguments tout moyen, quel qu'il soit, pouvant servir les besoins de la cause ? On pourrait, à la rigueur, se contenter d'une explication de cette nature, si toutefois c'en est une, en étant un esprit simple, docile et facile à contenter. Mais celui qui est animé d'un vif sentiment de connaître, de se rendre compte, comme dit Aristote, du *pourquoi* et du *comment*, cherche des lumières dans la plus belle des sciences, c'est-à-dire dans la Métaphysique.

Après n'avoir obtenu que de faibles résultats, voici que tout à coup de nouveaux horizons s'ouvrent ; une étoile se lève, indiquant la route aux misérables naufragés de la vie, entourée d'un cercle d'éclatante lumière, où l'on perçoit les mots de Beauté, de Justice, d'Amour, de Vérité.

.....
... Et pendant que les métaphysiciens se battaient en une lutte acharnée, obscurcissant ce qui déjà commençait à être clair, tandis que le raisonnement « bannissait la raison », un petit nombre de personnes s'occupèrent à chercher une autre voie : on employa la méthode expérimentale. Le phénomène des tables tournantes apparut, d'abord comme un jeu de société, puis comme un auxiliaire précieux dans les recherches sur l'Au-delà. On comprit les avantages de la médiumnité, de l'hypnotisme ; on obtint des phénomènes fournissant les plus claires indications pour la raison ; lévitations, apports, apparitions, etc.

Malheureusement la liberté d'opinion n'existait pas encore, du moins en Europe, et l'Eglise toute-puissante alors, n'eut aucun scrupule pour essayer de détruire ce dont elle avait peur. Mais, plus tard on eut la grande satisfaction de voir des hommes éminents élever la voix et proclamer bien haut la doctrine spirite. D'abord bafouée et ridiculisée comme toute opinion nouvelle, elle finit, à force de convaincre au moyen de patience, de douceur, par être reconnue plus sensée qu'elle n'avait paru en premier lieu. Et

ce fut une progression toujours constante de faits probants ; des ecclésiastiques même en apprécieraient la valeur. Le spiritisme montait, montait toujours. Qui n'a entendu aujourd'hui parler du Dr Lombroso, de William James, des médiums Lucia Sordi, Eusapia pour ne citer qu'un infiniment petit nombre ? Et le spiritisme monte toujours !

.....

Qu'est-ce qui fait donc la force du spiritisme ? Quelle puissance cachée l'aide ? Point n'est besoin de chercher si loin. Le seul secret de son pouvoir est sa clarté, son évidence. Nous avons dit en commençant qu'il employait la méthode expérimentale ; là est la clef de tout le mystère. On entend toujours parler d'expériences de spiritisme, quand donc et où le terme « expériences métaphysiques » a-t-il été prononcé ?

Tandis que l'étude de la métaphysique, abstraite et compliquée, reste toujours le privilège de certains esprits, le spiritisme peut être compris par tout le monde, sans exception. La force de persuasion réside uniquement dans la simplicité.

Prenons un exemple : la métaphysique dit, en termes grandiloquents et platoniques : « L'immortalité de l'âme existe, parce que.... et en vertu de tel principe...., etc, etc. » Suit alors une interminable et inutile discussion, avec autant de théories que de métaphysiciens. Le spiritisme, lui, nous dit simplement : « L'immortalité de l'âme est évidente, puisque l'âme elle-même l'affirme. Les morts vivent encore ; voilà leur photographie prise hier, les paroles qu'ils ont prononcées ; voici les mots tracés par leur main. » D'autre part, posez devant un ouvrier qui n'a pas eu le bonheur de faire des études approfondies, un chapitre d'un traité métaphysique sur l'existence de Dieu, avec tout le cortège des preuves ontologiques, physiques, morales, esthétiques. Qu'y comprendra-t-il ? Rien du tout. Avec de semblables renseignements, il sera condamné sans rémission à rester dans l'ignorance la plus complète. « C'est trop fort pour moi, dira-t-il, je n'ai pas assez d'instruction pour comprendre ces sortes de choses-là ! » Et voyez d'ici les lamentables conséquences : il ne saura pas pourquoi il souffre, il blasphémera son créateur ! Son âme restera dans un état « stagnant » et malheureux.

Au contraire, si on le fait assister à une séance de spiritisme, si même on lui raconte, s'il lit dans une Revue ce qui s'y passe, il saisira de suite, sans aucune difficulté, sans besoin d'explication : La métaphysique est abstraite, le spiritisme est concret.

Certainement le spiritisme a été en butte à maintes objections de la part des métaphysiciens. N'a-t-il pas été dit que le Spiritisme était en flagrante contradiction avec le principe de l'énergie ? Il n'y a qu'à répondre à ceci par cette phrase d'un savant parlant à propos du radium : « On ne peut s'étonner à juste titre qu'un pro-

digue ne se ruine pas, quand on n'a aucune donnée positive sur l'ordre de grandeur de sa fortune ! » Quel est donc le métaphysicien qui pourra évaluer la quantité d'énergie contenue dans l'univers, aussi bien à l'état actif qu'à l'état latent ?

On a prétendu que ceux qui croyaient à l'existence des phénomènes spirites n'étaient en réalité que l'objet d'une hallucination. Or, ces phénomènes ont été enregistrés avec des instruments spéciaux, des fantômes ont été photographiés. Il semble que ces faits sont assez probants : les appareils enregistreurs et la plaque photographique ne sont certainement pas victimes d'hallucinations.

Nous laisserons de côté ce qui concerne la fraude exercée par certains médiums, en faisant toutefois remarquer que, si quelques-uns, payés à condition d'obtenir des phénomènes, ont été malhonnêtes, d'autres, le plus grand nombre, en ont obtenu d'exacts et de véritables.

Quant à ce qui touche les épithètes de « mystiques » et de « fumistes » adressés aux spirites, nous nous contenterons d'invoquer les noms de beaucoup de grands génies qui ont été de fervents adeptes du spiritisme.

En somme, le spiritisme, ainsi différencié de la métaphysique, sera le seul moyen qui nous permettra d'approfondir les mystères de l'au-delà. Grâce à sa simplicité lui permettant de s'étendre partout, il recueillera des admirateurs nombreux. Il ne se contente pas d'énoncer un théorème, il le démontre, il en donne la preuve palpable. Ayons donc confiance en lui. Puisque nous n'aurons plus de doutes au sujet de la survie, l'appréhension de la mort sera détruite, et de là un nombre plus considérable de dévouements. Le bien progressera toujours, si tout le monde comprend la véracité de la doctrine spirite. Recevons les affectueux conseils et les salutaires avis de nos frères défunts qui nous renseigneront bien plus exactement que le plus grand métaphysicien de notre petit globe.

J. RAPICAULT.

Dans le prochain numéro

PARAITRA *IN-EXTENSO*

L'Organisation définitive

du « **BUREAU JULIA** »

à " l'Institut de Recherches Psychiques de France "

LE SPIRITISME EN CHINE

Malgré le ton de raillerie qui domine cet article, extrait du *Journal* (12 décembre 1911) et précisément parcequ'il est dû à un incrédule, nous n'hésitons pas à en donner les principaux passages ; ces extraits montreront au lecteur par quels procédés on pratique le spiritisme en Chine, procédés qui trouvent leur analogie chez nous dans l'usage du petit guéridon ou de la tablette à crayon.

LA DIRECTION.

En vérité, je doute si je suis qualifié pour traiter aussi grave sujet ; car, je ne sais pourquoi, les esprits ont toujours mis une mauvaise volonté évidente à manifester devant moi leur puissance ou leur fantaisie.

Les tables n'ont jamais consenti à valser et à parler qu'après mon expulsion du nombre des fidèles. Je dois certainement être un affreux mécréant ; beaucoup de gens en sont convaincus et m'en tiennent une certaine rancune.

.....

Mais, en Chine, où il m'importe moins de conserver une bonne réputation, je n'ai jamais eu aucun scrupule à essayer de me mêler à une conversation d'outre-tombe.

Dans le Céleste Empire, la table est remplacée par un panier au fond duquel est enfoncée une pointe qui dépasse la paille extérieurement de quelques centimètres.

C'est ce panier qui joue le rôle actif. La pauvre table, elle, est rabaissée à un rôle passif. C'est sur elle qu'on étend soit une couche de sable, soit une couche de grains de riz, sur laquelle la pointe écrira la pensée de l'esprit.

Voici comment se déroule l'étrange spectacle : On place trois chandelles rouges sur la table et on les allume tandis qu'on fait l'obscurité dans le reste de la pièce. Comme effet, c'est très réussi. La flamme des chandelles vacille, et les ombres des assistants, projetées sur les murs, semblent se balancer, à la fois burlesques et effrayantes.

Un grand silence règne, entrecoupé parfois du souffle haletant d'un spectateur ému. On sent le mystère qui vous enveloppe : les esprits rôdent. Et les étoffes de soie qui recouvrent les corps frissonnants des assistants crissent légèrement. Et des faces jaunes, éclairées bizarrement, paraissent grimacer d'une manière diabolique.

La mise en scène est vraiment très supérieure à celle usitée en Europe pour les tables tournantes ; c'est autrement pittoresque et impressionnant.

Quand le moment est venu, le médium, d'une voix lente et grave, commence l'invocation. Il prie l'esprit de bien vouloir se rendre dans le panier fatidique. Et, peu à peu, il s'anime ; il décrit avec chaleur les présents que le panier renferme, des lingots d'or et d'argent, une chaise à porteur de grand mandarin, un cheval superbement harnaché, et des bijoux superbes, et des parures merveilleuses.

En vérité toute cette magnificence est bien contenue dans le panier ; mais en raccourci et figurée en papier peint ou en baudruche colorée.

Probablement l'esprit, qui est libre d'errer à travers les espaces, a perdu la notion des proportions et le sens exact de la matière.

Et on en profite pour le tromper cyniquement avec une déloyauté regrettable.

Il est vrai qu'en Europe, lorsqu'on oblige Voltaire ou Napoléon à venir secouer les pieds d'un guéridon, on n'est guère plus respectueux.

Bref, pour en revenir à celui que le médium chinois est en train de duper, je dois avouer qu'il se laisse attendrir et séduire avec une ingénuité qui égale celle de ses confrères d'Europe. Après quelques hésitations, il entre résolument dans le panier.

Alors, le médium place deux jeunes Chinoises, l'une en face de l'autre, de chaque côté de la table ; puis il leur recommande de conserver l'air poli exigé par les rites, c'est-à-dire de baisser modestement les paupières et de garder une impassibilité d'idoles.

Enfin, il leur fait étendre un bras au-dessus de la table et allonger la main.

Le moment solennel est arrivé : le panier qui contient l'esprit est placé de manière que ses bords reposent sur le bout des doigts des Chinoises.

Presque aussitôt le panier commence à remuer ; il entraîne les mains qui le soutiennent ; et la pointe trace des caractères sur le sable.

Le gros avantage sur les tables tournantes réside en ce fait que le panier remue toujours et presque tout de suite. J'avoue que cela ne m'a pas surpris ; c'est le contraire qui m'eût étonné : mais j'ai sans doute le cerveau mal tourné.

Bref, en très peu de temps, la table est couverte d'un grimoire diabolique. Le médium, aidé par l'imagination des assistants, y découvre des choses étonnantes.

Les esprits en Chine montrent beaucoup d'originalité. Il est vrai qu'on les honore beaucoup plus qu'en nos pays. Aussi, s'appliquent-ils à contenter davantage les vivants.

Je serais tout à fait d'avis qu'on essayât en France le procédé chinois. Ceux qui suivront mon conseil en seront extrêmement satisfaits.

.....
CHARLES PETTIT.

Recueil de Faits

La rédaction ne prend pas la responsabilité des informations, les faits rapportés exigeant parfois, pour être acceptés ou rejetés, de longues et patientes enquêtes.

RAPPORT SUR UNE EXPÉRIENCE RÉCENTE

Rapport de M. CALDINE, vice-président de l' « Institut de recherches psychiques de France » sur une expérience récente

Le spiritisme ne serait-il, en dernière analyse, qu'un succédané de la magie ? Telle est la question que je me pose à la suite d'une expérience qui eut lieu à Saint-Germain, le mercredi 1^{er} novembre 1911, et dont j'entreprends la relation ci-après.

Mais d'abord, une déclaration préalable, afin de montrer dans quel esprit j'ai entrepris de prendre part à la dite expérience. Partisan convaincu des théories occultistes, adepte des sciences occultes, je ne m'adonne guère qu'à celles des sciences hermétiques qui donnent des résultats *scientifiques* indiscutables. J'entends par là l'alchimie, l'astrologie, le magnétisme, l'hyperphysique, le théurgie, etc., sciences véritables bien que non, encore officiellement classées, et qui donnent généralement (quand on sait les influences, et que l'on se conforme à leurs données) des résultats indiscutables. Or des résultats analogues, je ne les ai jamais rencontrés dans le spiritisme. Je professe donc à l'endroit des manifestations spirites un scepticisme assez profond, car je n'y rencontre pas les éléments ordinaires et forcés des sciences — qu'elles soient positives ou hermétiques.

Je veux dire que deux ou plusieurs expériences de spiritisme faites dans des conditions identiques, dans des milieux identiques, avec les mêmes médiums, absolument semblables enfin dans leurs moindres détails, ne produisent jamais des résultats identiques. C'est donc cette diversité de résultats qui me fait douter de la « réalité scientifique » des phénomènes produits.

Ceci posé, et malgré ce scepticisme, j'aborde de bonne foi toute expérience nouvelle; je n'y mets aucune idée préconçue, cherchant avant tout à m'éclairer, à m'instruire — voire à trouver l'occasion de modifier mon idée première.

Si donc j'entreprends cette relation, c'est que les faits qu'on va lire me semblent extraordinaires, *en tant que se rattachant au spiritisme*, et qu'ils

semblent démontrer qu'il y a dans les tables autre chose parfois que ce que l'on croit.

Ce soir là (1 Novembre dernier) nous avons diné entre amis à Saint-Germain. quand à 9 heures, en attendant l'heure du train, quelqu'un proposa de faire tourner une table. Nous étions là une dizaine de personnes, dont deux de mes filles et une autre enfant, que l'on envoya jouer dans une pièce voisine. Les sept autres personnes étaient : M. B... notre hôte ; Mme B... sa mère, lesquels n'avaient jamais vu de tables « frappantes » ; Mme Ch... de Ch... et son mari, lequel est un négateur absolu de tout phénomène occulte ; M. Pierre Ch... de Ch... qui rit volontiers de ces phénomènes ; Mme de C... et moi-même.

On apporta donc un petit guéridon noir et Mme de C... qui a obtenu déjà des résultats intéressants se mit *seule* à la table. Au bout de quelques minutes, nous constatâmes les premiers tremblements significatifs. J'offris alors d'aller la seconder. Puis M. B... et Mme Ch... de Ch... vinrent se joindre successivement à nous.

En passant, ce détail : Mme de C... ayant déjà obtenu de curieux renseignements d'une entité disant être anglaise et se nommer Doopeegs (ce qui est important pour la prononciation du nom) M. Ch... de Ch... fils murmura à mi-voix : « Demandez lui donc, à votre esprit, s'il n'est pas Doopeegs ». Or une heure environ *après*, l'entité agissant le 1^{er} novembre déclara se nommer « Doupeix ». Ceci dit, je passe un certain nombre de questions, toutes sérieuses, qui furent posées, et auxquelles il fut répondu diversement.

En passant, encore, je note qu'une entité *différente*, se manifestant à certain moment, s'écria par deux fois « A moi ! A moi... A mort ! » Appel qui impressionna légèrement la partie de l'assistance féminine.

L'expérience durait depuis deux heures environ quand la force qui faisait mouvoir la table déclara à plusieurs reprises qu'elle aimait Mme de C... Puis sur cette question : « Y a-t-il dans l'assemblée quelqu'un qui vous gêne ? », la table se dirigea vers M. Ch... de Ch... et le frappa cinq ou six fois. Mais ceci est à noter : ce n'étaient pas de simples coups anodins, la table se reculait, et prenait son élan pour frapper plus fort.

M. Ch... de Ch... s'étant éloigné, la table se prit soudain de fureur contre moi. A plusieurs reprises, elle déclara ; « Je te déteste ! ». Puis : « Je te hais ! »

Sur ma déclaration que je n'étais animé d'aucune hostilité, au contraire, que je pardonnais à un égarement incompréhensible, etc. la table déclara : « Je veux te tuer ! »

Les déclarations devenant de plus en plus catégoriques, et les mouvements de la table de plus en plus violents, tout le monde s'écarta, et je ne restai plus à la table qu'en compagnie de Mme de C..., et M. B....

A ce moment, et au grand effroi des assistants, rangés plus loin, la table s'anima de mouvements insolites. Ce n'était plus une table qui était sous nos mains, c'était un animal bondissant, se reculant pour se précipiter sur moi, frappant avec force, un véritable animal à l'échine souple et à la colère mauvaise.

(Telle fut, l'expérience terminée, l'opinion des personnes qui y assistaient).

Pour moi, je restais calme, convaincu que j'avais à faire à une de ces larves maléfiques auxquelles on se heurte parfois dans les expériences de magie.

Alors le dialogue suivant s'engagea :

— Je veux te tuer !

— (Moi) : Tu ne le peux pas. Qui que tu sois, tu sais que je suis plus fort que toi.

— Je te tuerai !

— Tu sais que je dispose de forces considérables, et que je puis t'anéantir à jamais... Mais je ne veux pas de mal. Sois bon, et je te pardonne.

— Je te tuerai !

— C'est moi qui peux te tuer, si je le veux, car ma volonté est puissante.

Enfin les menaces devenant de plus en plus formelles, je décidai d'opérer ainsi qu'on opère en magie. Je pris un canif aiguisé — n'ayant pas d'autre arme effilée sous la main — et le posai sur la table, disant :

— Je ne veux pas m'en servir contre toi, mais reconnais ma puissance. Demande moi pardon, et je te pardonnerai.

— Jamais !

Alors, prenant vivement le canif, je le plongeai d'un coup rapide sur la table où il s'enfonça profondément au milieu.

A cet instant, une chose extraordinaire eut lieu. Mme de C... et M. B., quittèrent la table, devant laquelle je restai seul, les mains posées *au-dessus du plateau*, à 0,10 centimètres environ, et les doigts dirigés vers ce plateau, où frémissait mon canif.

Tout occupé aux formules de renvoi que l'on emploie en magie, je m'occupais de rien autre, concentrant exclusivement toutes les forces de ma volonté hyperdynamisée sur l'opération que je faisais. Quant aux trois seules personnes qui avaient osé rester dans la pièce, elles regardaient terrifiées ceci — qu'elles racontèrent ensuite, et chacune dans les mêmes termes :

« Quand le coup de couteau eut été donné, nous vîmes la table, l'instant d'avant si furieuse, se calmer soudain, palpiter comme si elle râlait dans les affres de l'agonie. En même temps, nous *sentions* qu'autour de vous (moi) il y avait comme un cercle de forces vous regardant et n'osant vous approcher ».

Ajouterai-je que je n'avais pas cru devoir établir le cercle de protection indispensable dans la Grande Opération, et cela dans le seul but de ne pas m'isoler SEUL, alors que d'autres personnes étaient présentes, dans la même pièce, et auraient pu être atteintes par des forces maléfiques hors de l'atteinte desquelles j'aurais été ?

De ceci, que conclure ?

Il est certain que l'effet de la pointe fut suivi d'un résultat immédiat. Doit-on en déduire que les expériences de spirilisme ne sont au fond que des expériences de petite magie ?

D'un autre côté, je veux noter ce détail en donnant mon coup de cou-

teau, j'eus l'impression — je ne dis pas la certitude, car je veux éliminer toute accusation possible d'autosuggestion — j'eus l'impression, dis-je, que, à 0,15 centimètres environ de la table, ma lame transperçait quelque chose d'invisible, mais dont la nature semblerait être légèrement cartilagineuse, ou plus exactement du corps thyroïde. Mais le coup donné par moi fut si brutal, je le répète, que cette sensation reste sujette à caution.

Si j'ajoute que toute l'expérience (qui dura deux heures et demie environ) fut faite en pleine lumière, je crois avoir relaté dans ses phases les plus intéressantes les particularités bizarres de cette expérience.

D. CALDINE.

(Comte de Coysevox)

A ce rapport sont jointes les attestations suivantes :

« N'ayant jamais, avant la séance en question, assisté à de semblables « expériences, j'avoue avoir été stupéfait du résultat, et qu'il m'en est resté « un sentiment de foi profonde pour le spiritisme ».

Signé E F. B.....

« Peut-être n'est-il pas indifférent de noter ceci, qui est au moins une « curieuse coïncidence : Fouquet, le spirite assassin, tua parait-il ce même « jour, à cette même heure, sa femme et son fils « pour leur assurer, écrivit- « il, un bonheur immuable ». Or c'est à cette même heure que nous enten- « dimes les cris de : Halte-là, A moi, A mort...! »

Signé : C.....

« (extraits)... J'ai été abasourdi par les admirables choses que j'ai vues... « Mon scepticisme a fondu..... Il est impossible de se figurer la majesté de « l'Homme vainqueur des redoutables entités qui l'entourent....

C... de CH...

« J'étais présente à l'expérience, et je puis attester que le rapport ci- « dessus est rigoureusement exact. Le début en fut même, à mon avis, « assez dramatique, car les appels répétés de « Halte-là ! A moi ! A moi » « nous avaient semblé venir d'une personne menacée d'un grand danger.

« J'ai particulièrement *sent*, au moment des menaces, une ruée de haine « et de méchanceté nous environner, et, immédiatement après le coup, un « recul général des forces mauvaises invisibles, je pourrais dire, une stu- « peur. JE NOUS SENTAIS parfaitement entourés d'un cercle d'entités, tenues « par la curiosité, mais immobiles, et à distance, frappées de respect et de « peur ».

MATHILDE DE COYSEVOX.

Nous ajouterons que les attestations signées relatées ci-dessus sont en la possession de notre confrère D. Caldine, qui nous a communiqué les noms et adresses des signataires, toutes personnes honorables et de qui l'affirmation mérite créance.

LA DIRECTION.

UNE SÉANCE INTÉRESSANTE AU CERCLE CENTRAL LIÉGEOIS, LE 18 JUIN 1911

Médium : M^{me} CORBUSIER.

Après la lecture suivie de la prière habituelle un Esprit souffrant s'empara du médium se présente sous le nom de Thérèse Bellefroid, et dit s'être noyée volontairement. Elle ajoute que sa mère, encore en vie, est à l'Asile des Vicillards, qu'elle va souvent la voir, lui parle, mais ne reçoit pas de réponses. Elle donne les noms de Lambertine, Henri et Denis, ses sœur et frères. Elle prie instamment le président d'aller à l'Asile demander pour elle le pardon de sa mère. Le président lui promet d'y aller le mardi suivant.

Un empêchement survenu ne permit pas l'accomplissement de ce vœu au jour dit.

A la séance suivante, le 25, l'Esprit revient et s'informe si le président a vu Mme Bellefroid. Il lui est répondu négativement mais que sans faute cette visite sera faite le 27.

Le dit jour le président se rendit à l'Asile et trouva effectivement Mme Bellefroid et lui fit part de la visite et du désir de l'Esprit; la vieille mère qui a 85 ans s'étonna de ce que sa fille, morte il y a 23 ans, sût que sa mère était hospitalisée, alors que c'est postérieurement à son suicide que cette dernière fut admise à l'hospice.

Des explications lui furent données à ce sujet et Mme Bellefroid chargea son visiteur de dire à l'Esprit qu'elle lui avait pardonné lorsqu'on la rapporta morte à la maison paternelle. Mme Bellefroid confirma les dires de sa fille quant à tous les membres de sa famille et s'étonna peu de la communication, disant que sa fille Lambertine avait déjà été dans un Groupe où elle avait *parlé à son père*.

L'Esprit de Thérèse a la sensation d'être constamment dans l'eau. Le président le console et l'engage à prier et à se repentir de sa faute, lui promettant de penser à lui dans ses prières et aux séances.

(Le Messager.)

O. HENRION.

VUE D'UNE SCÈNE DE MORT A DISTANCE

M. Camille Flammarion nous communique la lettre suivante relative à un cas remarquable de vue à distance par l'esprit :

Depuis deux ans j'avais l'intention de vous relater le fait suivant, semblable en bien des points à ceux que vous relatez dans votre livre sur le *Monde Psychique*, dont la lecture jadis m'a fort intéressé.

Je vous serai obligé de ne pas publier mon nom.

En janvier 1909, j'étais notaire à Saint-Martin-des-Noyers (Vendée), et je venais de traiter de l'étude des Moutiers-les-Mauxfait, où habitaient mes parents et dont je suis devenu titulaire depuis.

Le 9 janvier 1909, j'étais venu aux Moutiers passer quelques heures avec mes parents que je laissais en bonne santé.

Quelques jours après, ma mère me donnait de ses nouvelles et de celles de mon père. Ils allaient bien.

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, je rêve que j'arrive chez mes parents. Dans le salon, je vois une foule, penchée sur un lit improvisé, j'écarte les personnes qui entouraient le lit et je vois mon père mort et étendu sur un matelas posé sur des tréteaux.

Je sanglote, ce qui réveille ma femme couchée à mes côtés.

Elle me réveille à son tour en me demandant ce que j'avais.

Je lui répondis : « Ce n'est rien ; je viens de faire un rêve insensé ; je rêvais que papa était mort. »

Nous nous sommes rendormis sans inquiétude après avoir constaté qu'il était 5 h. 1/2 du matin.

Le lendemain, j'apprenais que mon père s'était trouvé indisposé la veille au soir à 11 heures, et était mort à 5 h. 1/2, précisément au moment où j'avais eu ce sinistre cauchemar : on l'avait étendu sur un lit semblable à celui que j'avais vu en rêve et dans le salon, comme l'apparition me l'avait montré.

Veuillez agréer, etc...

(Suit la signature).

(Annales des Sciences psychiques).

SOUVENIRS D'UN OCCULTISTE

A. — Un Rêve Réaliste

On sait combien il est parfois difficile de distinguer le rêve de la réalité au point que cette confusion entre l'un et l'autre a reçu de la médecine mentale le nom générique de *délire onirique*.

Je viens d'avoir à constater (car le fait remonte à peine à huit jours) un cas de confusion véritablement étrange et qui est le plus caractéristique de tous ceux que je connais, car le rêve et la réalité y chevauchent positivement l'un sur l'autre.

Une dame X..., habite à Paris, avec son fils, jeune homme d'une vingtaine d'années, un appartement où la chambre du fils communique avec celle de la mère.

Or, un de ces derniers soirs, le jeune homme était sorti. Fatiguée de l'attendre, Madame X..., se met au lit et s'endort. Au bout d'un certain temps, elle est réveillée en sursaut par son fils qui rentrait.

-- C'est toi, Henri ? demande-t-elle.

— Oui, mère, c'est moi, j'ai été retardé, j'étais resté avec des amis... Bonne nuit. Et le fils embrasse sa mère, comme il a coutume de le faire avant de pénétrer dans sa chambre.

Mais pendant ce mouvement, Madame X..., a vu une ombre féminine se profiler dans la lumière de la veilleuse, et gagner rapidement la deuxième chambre, elle aperçut le bruit d'une robe sur le parquet... Son fils aurait-il donc ramené une femme avec lui ?

D'abord, cette idée lui paraît fantastique ; mais enfin il faut savoir... Elle prête l'oreille et perçoit des chuchotements étouffés, des bruits de baisers... La pendule, à ce moment, sonne une heure du matin, n'y tenant plus, Madame X..., saute du lit, saisit sa veilleuse et passe dans la chambre voisine, où son apparition produit le même effet que jadis celle de la tête de Méduse :

Son fils, qui vient de se mettre au lit demeure immobile. La femme qui se déshabillait, balbutie quelques quelques mots que la mère refuse d'entendre. Affolée d'indignation, elle s'écrie : Ramassez vos affaires et sortez immédiatement.

— Mais madame...

— Pas de réplique ou je vous fais arrêter.

Et saisissant l'intruse par le bras, elle l'entraîne avec violence, et la jette dans l'escalier sans s'inquiéter de ce qu'il va en advenir. Puis après avoir fermé la porte, elle revient vers la seconde chambre où son fils, confus, n'avait pas bougé, et lui dit, menaçante :

— Demain, nous réglerons ça !

Le lendemain, elle est réveillée par le baiser habituel que son fils vient lui mettre sur le front,

— Bonjour, mère !

Instantanément, Mme X... recouvra ses idées et apostropha son fils de verte façon.

— Il vous sied vraiment, Monsieur, d'agir de la sorte après ce qui s'est passé hier soir.

— Mais... que s'est-il passé ? interrogea le jeune homme ahuri de cet accueil.

— Allons ! faites l'ignorant, maintenant ! Dites que vous ne vous souvenez pas...

— Mais je t'assure, mère... Je ne sais de quoi tu veux parler,

— C'est trop fort, vraiment ! s'écria la mère exaspérée. Tu vas peut-être nier que tu as amené une femme, hier soir, ici !... Oh ! je l'ai bien vue, pendant que tu essayais de détourner mon attention en me disant bonsoir.

— Voyons, mère, tu as rêvé !

— Naturellement ! C'est moi qui ais rêvé !... Est-ce que j'ai rêvé aussi, quand je vous ai surpris ensemble en arrivant à pas de loup dans ta chambre ? Est-ce que j'ai rêvé quand j'ai flanqué brutalement la donzelle à la porte ?

— Mais... mais c'est de la folie, voyons !

— Maintenant, tu prétends me faire passer pour folle ?... de mieux en mieux !...

Son fils la regardait avec une inquiétude pleine d'angoisse. Il croyait réellement se trouver devant une manifestation d'aliénation mentale. Elle poursuivit :

— C'est à ce moment que j'ai été folle de honte et d'indignation !... Mais j'ai vu — malheureusement !... j'ai entendu !... Je vous ai surpris tous deux....

— Mais voyons, mère ! réfléchis donc : ce serait de la folie pure, de ma part, que d'amener une femme dans une chambre communiquant avec la tienne !

— C'est aussi ce que je me suis dit tout d'abord, et ce n'est qu'en entendant vos paroles que, comprenant l'indignité de ta conduite, je me suis levée pour jeter cette fille dehors. J'ai même dû réveiller d'autres locataires. tant j'ai refermé la porte avec violence.

— Mais c'est fou ! c'est fou ! s'écriait le jeune homme qui se heurtait sans casse à l'argument sans réplique de sa mère :

— J'ai vu !

Bref, la querelle dura toute la matinée entre le fils fort de son innocence et la mère dominée — en pleine veille, en pleine possession d'elle-même — par son délire onirique.

A la fin, fort heureusement, le jeune homme put affirmer être rentré en même temps qu'un autre locataire chez qui il emmena sa mère à laquelle on affirma que son fils était bien rentré seul.

De plus, le concierge, interrogé minutieusement par Mme X..., certifia qu'après la rentrée tardive de ses deux locataires il n'avait plus ouvert la porte à qui que ce fût, ni pour entrer ni pour sortir.

Il fallut bien que Mme X., se rendit à cette double raison.

Et cependant !... je suis convaincu que par moments, quand elle y réfléchit elle doit se dire que l'autre locataire fit peut-être une attestation de complaisance, que les concierges peuvent se corrompre, que la femme mise à la porte de l'appartement a pu attendre dans l'escalier l'arrivée d'un fournisseur, au matin, pour s'esquiver, que... que sais-je ? Tant est parfois intense la confusion qui s'établit, même dans le cerveau le mieux équilibré, entre le rêve et la réalité, tant est parfois puissante et durable l'intensité du délire onirique !...

B. — Un message de mort

— Je ne peux jamais, dit Mlle V., — une demoiselle d'assez grand âge — voir des pastilles de Vichy sans me rappeler une vieille amie que j'ai perdue il y a quelques années... Cela vous étonne, et vous vous demandez quel lien, quel rapport peuvent exister entre une morte et des pastilles de Vichy ? C'est cependant bien simple — et bien triste.

Vous savez que j'ai toujours possédé une certaine médiumnité : ce simple fait vous donnera la clé du mystère.

Quoiqu'il en soit, mon amie était malade depuis un certain temps, mais, malgré son âge rien ne laissait prévoir sa fin prochaine, et sa maladie d'ailleurs évoluait normalement vers la guérison ; je n'allais donc la voir que par

simple affection et non parce que je craignais de la prendre, ce qui, joint à la nécessité où je me trouvais alors de travailler pour subvenir à mon existence, explique que mes visites n'étaient pas journalières.

Or, la dernière fois que j'avais vu ma pauvre amie, elle comptait entrer bientôt en convalescence et, comme je lui demandais si quelque chose lui ferait plaisir pour que je le lui apporte à ma prochaine visite, elle refusa d'abord, puis m'avoua :

— Je ne sais pourquoi, — tu vas me taxer de gourmandise — mais il me semble que j'aurais plaisir à croquer des pastilles de Vichy.

— Eh bien ! la prochaine fois, je t'apporterai une boîte de pastilles de Vichy.

En effet, aussitôt sortie pour rentrer chez moi, je fis l'emplette désirée : une boîte en métal qui n'était pas absolument pleine ce qui faisait que les pastilles, quand on l'agitait, y produisaient un bruit d'une sonorité particulière ; retenez bien ceci.

Je plaçai la boîte, en attendant ma prochaine visite à mon amie, sur une tablette de mon armoire à glace, meuble qui ne renfermait absolument que du linge et des étoffes.

Or, six jours plus tard, je m'étais couchée très fatiguée. Au milieu de la nuit, je fus réveillée par un craquement de meuble qui me paraissait provenir de mon armoire à glace. Était-ce le bois qui jouait ? Était-ce une communication comme j'en avais déjà reçu plusieurs ? je ne savais et je prêtais l'oreille avec une attention que vous pouvez concevoir.

Tout à coup, j'entendis... oui, *j'entendis*, dans l'armoire, le bruit caractéristique des pastilles de Vichy secouées dans leur boîte de métal... Je crus d'abord à une hallucination, mais le même bruit se renouvela... à plusieurs reprises...

Au matin, mon premier soin fut de savoir ce qu'était devenue la boîte : elle était à la même place, sur les étoffes où je l'avais posée.

J'aurais voulu aller voir sur-le-champ mon amie, mais mes occupations me réclamaient impérieusement, et je remis cette visite au soir.

Or, dans l'après midi une lettre me fut apportée, m'annonçant que ma pauvre amie était morte subitement pendant la nuit. Je me rendis compte alors que le bruit des pastilles — de *ses* pastilles — agitées dans leur boîte était comme un message de la morte, qui n'avait trouvé que ce moyen pour entrer en communication avec moi, et s'en était servie pour me faire savoir qu'au moment ultime sa pensée était venue vers moi...

Comprenez-vous maintenant pourquoi je ne puis voir des pastilles de Vichy sans penser à la vieille amie que j'ai perdue ?

C. L.

Le Gérant : L. LEFRANC.

Aurillac. --- Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince